

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	70 706	70 706				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 180	1 180		396	396-	100.00-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 185 489		1 185 489	1 185 489		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	30		30	30		
	Total II	1 257 405	71 886	1 185 519	1 185 915	396-	0.03-
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 010		2 010	7 513	5 503-	73.24-
Comptes de Régularisation	Autres créances	1 185 302		1 185 302	1 064 243	121 059	11.38
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 428		7 428	7 751	323-	4.17-
	Charges constatées d'avance (3)	32		32	174	142-	81.87-
	Total III	1 194 771		1 194 771	1 079 681	115 091	10.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 452 177	71 886	2 380 290	2 265 596	114 695	5.06

171 B Cn. de la quadrature vme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Certifié Conforme

Sc

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12		Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	629 450		629 450			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	87 050		87 050			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	71 650		62 945		8 705	13. 83
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 331 620		510 128		821 492	161. 04
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	80 269		830 197		749 927-	90. 33-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 200 039		2 119 770		80 269	3. 79
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	287		610		323-	52. 90-
	Emprunts et dettes financières diverses	103 750		108 467		4 717-	4. 35-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 999		6 514		12 485	191. 66
	Dettes fiscales et sociales	13 438		27 276		13 838-	50. 73-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	43 777		2 959		40 818	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	180 251		145 826		34 425	23. 61
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 380 290		2 265 596		114 695	5. 06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

180 251 142 074

Sc

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
--------------------------------------	---

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Autres immobilisations incorporelles	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Titres immobilisés	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Charges à payer	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 380 290.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 57 037.07 Euros et dégageant un bénéfice de 80 269.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La structure a cédé une partie de ses participations pour 650k€ (+V LT 644k€) avec bénéfice du régime mère-fille.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	70 706		
TOTAL			
Matériel de transport	766		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 750		
TOTAL	47 515		
Autres participations	1 185 489		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	1 185 519		
TOTAL GENERAL	1 303 740		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			70 706	70 706
Matériel de transport		766		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		45 570	1 180	1 180
TOTAL		46 335	1 180	1 180
Autres participations			1 185 489	1 185 489
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			1 185 519	1 185 519
TOTAL GENERAL		46 335	1 257 405	1 257 405

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	70 706			70 706
Matériel de transport		766		766	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		46 354	54	45 228	1 180
TOTAL		47 119	54	45 993	1 180
TOTAL GENERAL		117 825	54	45 993	71 886
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	54				
TOTAL	54				
TOTAL GENERAL	54				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	2 010	2 010	
Impôts sur les bénéfices	17 528	17 528	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 467	2 467	
Groupe et associés	1 165 307	1 165 307	
Charges constatées d'avance	32	32	
TOTAL	1 187 373	1 187 373	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 8 7	2 8 7		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 9 9 9	18 9 9 9		
Personnel et comptes rattachés	3 4 3 3	3 4 3 3		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 8 9 9	7 8 9 9		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 4 9	7 4 9		
Autres impôts taxes et assimilés	1 3 5 7	1 3 5 7		
Groupe et associés	103 7 5 0	103 7 5 0		
Autres dettes	43 7 7 7	43 7 7 7		
TOTAL	180 2 5 1	180 2 5 1		

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
licences - brevet	70 706	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	287
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104
Dettes fiscales et sociales	10 130
Autres dettes	41 820
Total	52 342

Le 15/01/2026
SYNERGIE PRINTING SOLUTIONS Président

1 PACTE SYNERGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 629 450 euros
Siège social : 514 Rue des Safranés
ZI de la Plaine du Caire IV
13830 ROQUEFORT LA BEDOULE
801859075 RCS MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 80 269,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	80 269,00 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « autres réserves »	9 731,00 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	90 000,00 euros
A titre de dividendes	90 000,00 euros
Soit 1.43 euros par action	

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard avant l'expiration des délais légaux.

Les associés sont informés que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30/09/ 2022 : 175 000 euros

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 8 750,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 166 250,00 euros

Exercice clos le 30/09/2023 : 180 000,00 euros

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 9 000,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 171 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2026

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente

